



PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE 330 KV VOLTA, MOME HAGOU, SAKETE DE LA COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN

Date D'approbation :

13/10/2006

Pays :

TOGO

Localité :

Togo: Lomé, Aného,
Vogan Tabligbo (poste de
Momé Hagou), Tsévié,
Atakpamé (barrage de
Nangbéto), **Bénin:**
Cotonou, Porto-Novo,
Sakété, Onigbolo,
Bohicon, Lokossa.

Type :

Prêt

Montant :

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de construction de la ligne d'interconnexion électrique 330 kV Volta-Momé Hagou-Sakété a été identifié lors d'une rencontre des bailleurs de fonds initiée par le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO, les 23 et 24 août 2004, sur le financement des études de faisabilité et d'avant projet détaillé y relatives.

Les études de faisabilité et d'avant projet détaillé ont été cofinancées par la Banque Africaine de Développement (BAD), la Communauté Electrique du Bénin (CEB), la Volta River Authority (VRA) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Le financement de la BOAD a été sous forme d'une avance de fonds de 300 M FCFA octroyée le 1 septembre 2005 à la CEB. La requête de financement du projet a été soumise à la Banque par lettre n° 345/CEB/DG/DED/2006 du Directeur Général de la CEB en date du 13 octobre 2006.

Le présent rapport d'évaluation a été rédigé sur la base :

- des études techniques et de faisabilité réalisées en 1996 par le groupement de bureaux d'études Danish Power Consultant/Swed Power et actualisées en mai 2006 par SNC Lavalin international ;
- du rapport de L'Etude d'Impact Environnemental et social du projet élaborée par la Cellule environnementale de la CEB en septembre 2006 ;
- du rapport d'évaluation du projet par la Banque Mondiale en mai 2006 ;
- des conclusions de la mission d'évaluation du projet par la BAD en juillet 2006 ;
- des conclusions de la mission d'évaluation conduite par la BOAD au Bénin et au Togo du 24 au 31 octobre 2006.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le Projet se justifie par les considérations ci-après :

- nécessité de satisfaire la demande potentielle ;
- réduction du coût de revient du kWh;
- contribution au renforcement de L'intégration sous-régionale ;
- contribution à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet la construction d'une ligne d'interconnexion électrique haute tension 330 kV sur une longueur d'environ 338 km allant de la Volta au Ghana à Sakété au Bénin en passant par Momé Hagou au Togo.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et des conditions de circulation dans les dix (10) Communes concernées.

Les objectifs spécifiques sont, entre autres :

- i) améliorer substantiellement l'environnement urbain, en réduisant de 50%, la prévalence des maladies liées à l'insalubrité ;
- ii) améliorer la circulation dans les villes de Bembéréké, Bonou, Bopa, Dogbo, Ifangni, Kalalé , Karimama, Tanguiéta, Zakpota et Zè, en réduisant le temps de parcours d'au moins 60% ;
- iii) renforcer les capacités des Communes susvisées en matière de gestion des infrastructures urbaines.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone du projet comprend en général tout le couloir emprunté par la ligne 330 kV et concerne la zone côtière des deux pal's qui est raccordée au réseau électrique général interconnecté. Du côté togolais, les principales villes et agglomérations alimentées par le réseau interconnecté sont: Lomé, Aného, Vogon Tabligbo (poste de Momé Hagou), Tsévié, Atakpamé (barrage de Nangbéto). Et pour Bénin les principales villes et agglomérations au Bénin alimentées dans le cadre de l'interconnexion sont notamment de Cotonou, Porto-Novo, Sakété, Onigbolo, Bohicon, Lokossa.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Les composantes du projet sont les suivantes : i) études ; ii) Ligne 330 kV de transport; iii) Postes de transformation ; iv) Mesures environnementales et sociales ; v) Audit technique et financier du projet et vi) Supervision et contrôle des travaux

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, est établi aux conditions économiques de juillet 2006 à 56 195 M FCFA y compris les imprévus physiques (10%) et financière (3% l'an) et se décompose comme suit (M FCFA)

BOAD (9 500 M FCFA) .